

Atelier régional du GFMD Forum des entreprises en Afrique du Nord

Entreprises et migrations : intensifier le dialogue entre le secteur privé et les gouvernements

*Accès aux compétences : le point de vue des entreprises sur la mobilité régionale –
tirer des enseignements de la situation actuelle pour façonner l'avenir*

2-3 juillet 2019, Tunis, Tunisie

Note explicative

Introduction

L'Organisation internationale des employeurs (OIE) s'efforce d'améliorer le dialogue entre les entreprises et les gouvernements sur les questions liées aux migrations. C'est dans ce contexte que l'OIE héberge le Forum des entreprises, qui contribue depuis 2016 à des initiatives mondiales dirigées par les États, dont le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) et le pacte mondial sur les migrations (PMM). Le Forum des entreprises organisera un atelier régional **pour l'Afrique du Nord à Tunis, en Tunisie, les 2 et 3 juillet 2019**, sur le thème « Entreprises et migrations : intensifier le dialogue entre le secteur privé et les gouvernements ». Le point de vue des entreprises sur la mobilité régionale et l'accès aux compétences sera au cœur de l'atelier.

Le Forum des entreprises représente des entreprises et des organisations d'employeurs de différents secteurs, de toutes les tailles et de toutes les régions du monde. Il a vocation à mobiliser les entreprises, à organiser leurs positions sur les questions migratoires et à faciliter leur participation aux processus initiés par les gouvernements, afin de faire valoir le point de vue du secteur privé sur les politiques migratoires, de sorte à sensibiliser les gouvernements aux besoins des entreprises.

Au cours des trois dernières années, le Forum des entreprises a publié plusieurs documents de portée mondiale¹. Dans la perspective de la mise en œuvre du PMM, il cherche à analyser comment ces recommandations mondiales peuvent être mises en pratique au niveau régional et, inversement, comment les enjeux régionaux peuvent influencer de manière significative sur la définition des priorités mondiales.

Contexte

La mobilité de la main-d'œuvre au niveau national, régional et international constitue un élément clé de la croissance et de la compétitivité, tant pour les entreprises que pour l'économie au sens large. Le secteur privé, en tant que pourvoyeur majeur d'emplois, contribue à la croissance et à la prospérité à la fois des individus et de l'économie. Les récents changements géopolitiques en Afrique du Nord ont eu un impact sur l'économie de la région

¹ Lien vers les publications : <https://gfmdbusinessmechanism.org/polar/>

ainsi que sur les migrations internationales. L'évolution démographique a donné naissance à des tendances divergentes, avec, d'une part, la création de nouvelles compétences et de nouveaux talents au niveau national, et, d'autre part, l'émigration de ces talents résultant en une fuite des cerveaux. En conséquence, les entreprises sont confrontées à une pénurie de compétences et elles ont des difficultés à trouver des talents locaux. Les gouvernements comme le secteur privé ont fortement intérêt à promouvoir des politiques migratoires plus transparentes, efficaces et humaines, qui tiennent compte des besoins du marché du travail.

Au niveau mondial, certains de ces pays sont déterminés à mettre en œuvre les ODD (2016), le dialogue Europe-Afrique (2017), le protocole relatif à la libre circulation des personnes de l'Union africaine (2018) et le pacte mondial sur les migrations (2018). Un dialogue a été lancé dans le cadre du PMM et du FMMD entre diverses parties prenantes, dont le secteur privé, afin de débattre des enjeux liés aux migrations et au développement. L'atelier régional en Afrique du Nord offrira une plateforme aux entreprises et aux gouvernements algériens, égyptiens, marocains et tunisiens, afin qu'ils puissent intensifier leur dialogue et ainsi mieux comprendre les obstacles à franchir pour aboutir à des filières migratoires bien gérées.

Objectifs

Alors que les pays du Maghreb (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie) s'emploient déjà à proposer des filières sûres et régulières pour les migrants hautement, moyennement et peu qualifiés au niveau national, mais aussi régional, le défi est de faire coïncider les arrivées sur les marchés du travail nationaux avec les compétences nécessaires dans chaque pays. Dans le cadre de cet atelier, le Forum des entreprises se penchera sur la nécessité d'adapter aux besoins des entreprises et aux réalités régionales les cadres réglementaires dans les domaines de la formation et de la mobilité, du développement, de l'évaluation et de la reconnaissance des compétences. Des filières migratoires fonctionnelles et régulières qui répondent aux besoins des employeurs contribueront à limiter les activités illégales, dont la corruption, la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

Les résultats de l'atelier serviront à alimenter le dialogue à l'échelle régionale et mondiale, y compris dans le cadre du Processus de Rabat, du FMMD et du PMM. Un rapport de recherche sera par ailleurs présenté en complément du compte rendu de l'atelier.

Structure

L'atelier se déroulera sur deux jours. Le premier jour au matin, les entreprises participeront à une table ronde, en vue d'étudier, d'analyser et d'évaluer les politiques et réglementations migratoires existantes, de déterminer les améliorations à y apporter, notamment en matière de mobilité des compétences, d'évaluer les besoins et exigences en matière de compétences au niveau local et régional, d'analyser le développement des compétences, de donner leur avis sur la conception et la mise en œuvre des programmes migratoires existants, notamment sur le plan de l'intégration régionale, et de trouver des moyens de promouvoir l'entrepreneuriat dans les secteurs à valeur ajoutée.

Après avoir mené cette réflexion, le secteur privé cherchera avec les représentants des gouvernements des solutions permettant d'aboutir à des cadres réglementaires qui répondent aux réalités du marché du travail. Des systèmes migratoires bien gérés peuvent contribuer à la réduction du déficit de compétences, à la reconnaissance des compétences et à des certifications, à l'élaboration de programmes visant à faire coïncider les compétences, et à la mise en place de formations pour les migrants et les travailleurs locaux. Ces discussions permettront aux gouvernements de comprendre l'impact des politiques et des pratiques migratoires sur les activités des entreprises, ainsi que les besoins du marché de l'emploi. Ils pourront également se rendre compte de la nécessité de prendre en considération, dans la définition des règles et réglementations, les préoccupations des pourvoyeuses d'emplois et de services que sont les entreprises.

Un compte rendu des débats sera communiqué aux gouvernements et aux entreprises.

Questions de réflexion pour l'atelier

État des lieux des politiques migratoires au Maghreb et leur impact sur les entreprises

- Quel impact les politiques migratoires et les cadres juridiques relatifs aux migrations ont-ils sur la mobilité de la main-d'œuvre et les entreprises (recrutement, embauche ou détachement de personnel dans d'autres pays de la région ou du monde) ?
- Dans quelle mesure les entreprises sont-elles concernées par les politiques migratoires ?
- De quels cadres réglementaires les entreprises auraient-elles besoin pour assurer leur besoin de main-d'œuvre ?
- Quel rôle joue le secteur privé pour soutenir des migrations ordonnées et régulières ?
- Comment les entreprises coopèrent-elles avec leur gouvernement pour expliquer leurs besoins en compétences ? Quel type d'études faudrait-il réaliser et quels outils faudrait-il mettre en place ?
- Quels sont les conflits et les contradictions fréquemment observés dans les réglementations qui régissent la mobilité des compétences ? Quelles politiques limitent ou, au contraire, facilitent la mobilité des compétences ?

Comment répondre aux futures tendances migratoires - emploi des jeunes et fuite des cerveaux - retenir les talents et/ou assurer leur retour

- Quelles actions politiques sont nécessaires pour retenir les talents et augmenter les opportunités économiques pour s'attaquer aux causes des migrations ?
- La migration circulaire pourrait-elle limiter la fuite des cerveaux ?
- Comment faire en sorte que les programmes universitaires et les programmes de formation soient adaptés au marché du travail ?
- Dans l'optique de promouvoir des économies modernes (économie verte, économie numérique), comment prévoir les besoins futurs et s'y adapter ?

Mobilité des compétences et accès aux compétences hors des frontières pour répondre aux besoins des entreprises

- Utiliser l'innovation pour déterminer les besoins en compétences et assurer l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins du marché de l'emploi

- Solutions permettant de garantir des voies migratoires régulières pour des mandats à court terme (construction, formation, transfert de compétences)
- Faciliter la mobilité des travailleurs entre le Maghreb et l'UE à travers des procédures d'octroi de visa simplifiées et flexibles

Participants :

Des multinationales basées en Algérie, en Égypte, au Maroc et en Tunisie, de grands employeurs nationaux et régionaux, des chambres de commerce ;
des représentants des quatre gouvernements (issus de ministères en lien avec les migrations et l'emploi) à partir de l'après-midi du premier jour.